|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réflexion 5 – Comprendre les ICPE | | |
| **Durée** : 20’ | *Homme avec un remplissage uni*ou *Deux hommes avec un remplissage uni* | **Source** |

Une image contenant carte

Description générée automatiquement**Travail à faire**

Après avoir lu les **documents 1** et **2**, répondez aux questions suivantes :

1. Quelle est l’utilité des ICPE ?
2. Quelles sont les règles applicables aux ICPE ?
3. Que s'est-il passé dans l'usine AZF ?
4. Quelle est l’héritage d’AZF ?
5. Quel danger présente la société Noriap ?

#### Doc. 1  **Les installations classées pour la protection de l’environnement (ICPE)**

*Source : https://outil2amenagement.cerema.fr/*

**Les ICPE concernent toutes les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains, l’environnement…**

Les installations classées pour la protection de l’environnement (ICPE) concernent des installations pouvant présenter des dangers ou inconvénients pour :

* la commodité du voisinage, la santé, la sécurité et la salubrité publiques,
* l’agriculture et la protection de l’environnement (notamment de la nature et des paysages),
* l’utilisation rationnelle de l’énergie,
* ou la conservation des sites et des monuments, ainsi que des éléments du patrimoine archéologique.

Selon les critères de la nomenclature des ICPE, il peut s’agir par exemple :

* d’usines, d’ateliers, de dépôts, de chantiers, d’exploitations de carrières…,
* en matière agricole, de silos et installations de stockage en vrac, de dépôts de fumier et d’engrais, d’installations de méthanisation, etc.

La réglementation ICPE repose essentiellement sur 3 régimes distincts, selon l’importance des dangers et inconvénients que à ces installations :

* **l’autorisation**, applicable aux installations qui présentent de graves dangers ou inconvénients pour les enjeux rappelés ci-dessus (santé, sécurité et salubrité publiques, protection de l’environnement, etc.) ;
* **l’enregistrement**, une forme d’autorisation simplifiée applicable à des installations qui présentent des dangers ou inconvénients graves pour ces mêmes enjeux mais pour lesquelles ces dangers et inconvénients peuvent, en principe, être prévenus grâce au respect de certaines prescriptions ;
* et **la déclaration**, applicables à des installations qui ne présentant pas ces graves dangers ou inconvénients mais qui doivent néanmoins respecter des prescriptions générales au regard des enjeux rappelés ci-avant.

La législation des ICPE prévoit également des dispositions spécifiques à certaines catégories d’installations -carrières, stockage souterrain de produits dangereux, installations soumises à un plan de prévention des risques technologiques (PPRT), installations susceptibles de donner lieu à certains types de servitudes d’utilité publique (SUP), etc.

#### Doc. 2  L'héritage d'AZF

**Une image contenant ciel, usine, plein air, pollution

Description générée automatiquement***Source : https://france3-regions.francetvinfo.fr/*

Le sigle PPRT signifie "plan de prévention des risques technologiques". C'est un héritage de la catastrophe d'AZF, l'explosion, le 21 septembre 2001, d'une usine chimique toulousaine, dont un hangar contenait des nitrates déclassés.

Institué par la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, dite AZF, le plan de prévention des risques technologiques doit résoudre les situations délicates en matière d'urbanisme héritées du passé (usines englobées dans le tissu urbain) et mieux encadrer ou limiter l'urbanisation et la périurbanisation future.

Le PPRT est un exemple de l'évolution des procédures et des législations suite à des événements. Si Mélanie Da Silva Pinto ne travaillait pas encore en 2001, elle peut en revanche témoigner des conséquences de l'incendie, le 26 septembre 2019, dans l'usine Lubrizol de Rouen qui avait généré un panache de fumée toxique : "On essaie toujours d'analyser les retours d'expérience des accidents comme celui de Lubrizol. Il s'est passé la nuit, donc on prend en compte cette contrainte pour vérifier que notre schéma d'alerte puisse y répondre. Est-ce qu'on serait aussi réactifs de nuit, pendant le week-end ?" […]

Les sites classés Seveso ne sont pas les seuls à risque. Les ICPE, installations classées pour la protection de l'environnement, peuvent présenter des dangers ou des inconvénients pour les riverains. Des sites de stockage de grain de la Noriap relèvent de cette classification : "Le grain peut exploser", rappelle Mélanie Da Silva Pinto.

**Réponses**

1. Quelle est l’utilité des ICPE ?
2. Quelles sont les règles applicables aux ICPE ?
3. Que s'est-il passé dans l'usine AZF ?
4. Quelle est l’héritage d’AZF ?
5. Quel danger présente la société Noriap ?